

ÉDUCATION SOUS TENSION(S)

10 TENDANCES À SUIVRE

Septembre 2023



Des idées pour les
jeunes et l'éducation



WWW.VERSLEHAUT.ORG



@VERSLEHAUT

Édito

Éducation sous tension(s)

La rentrée scolaire est l'occasion de braquer les projecteurs sur les problématiques éducatives. Cette année n'échappe pas à la tradition : hausse du prix des fournitures scolaires, inquiétude sur les effectifs enseignants, priorités de la nouvelle équipe ministérielle...

Cependant, le traitement médiatique de ce retour sur les bancs de l'école de nos 12 millions d'élèves apparaît bien souvent frustrant. D'abord parce qu'il cantonne le registre éducatif à la question de l'école et à son fonctionnement : budget, volume horaire, circulaires. Mais également parce que la récurrence de ces thématiques en donne une vision figée.

En réalité, l'éducation est soumise à de profondes évolutions. Elle est perpétuellement traversée, nourrie, bousculée, par les transformations de la société française, les changements de regard sur l'enfant, les aspirations nouvelles des éducateurs.

En cette rentrée 2023, VersLeHaut vous propose de prendre un peu de hauteur, en portant le regard sur le panorama éducatif français dans ce qu'il a de plus mouvant, imprévisible, trépidant même. Des mutations de l'enseignement aux contractions de la société, nous avons choisi 10 tendances qui façonnent d'ores et déjà le système éducatif.

L'éducation est une aventure dont chaque saison nous réserve son lot de surprises. C'est pour cela que VersLeHaut rassemble les forces vives de l'éducation : inspirer des réponses adaptées aux besoins des jeunes et de leurs familles.

Bonne rentrée à tous !



APPRENTISSAGES

4 ÉDUCATEURS
Où sont les hommes ?

7 ÉCOLE INCLUSIVE
Tous particuliers ?

10 ENSEIGNANTS
*Métamorphose
annoncée ?*

14 NUMÉRIQUE
*Une baguette magique
éducative ?*

COMPÉTITIVITÉ

16 PUBLIC - PRIVÉ
*De la concurrence à la
coopération ?*

19 TRAVAIL
*Vers l'entreprise
éducative ?*

22 INSERTION
*Où s'arrêtera
l'alternance ?*

TRANSITIONS

24 ENVIRONNEMENT
*Peut-on éduquer à
l'écologie ?*

26 IMMIGRATION
*La France, terre
d'hospitalité éducative ?*

28 DÉMOGRAPHIE
*De la massification à la
personnalisation ?*

Éducateurs

OÙ SONT LES HOMMES ?

L'invisibilité – relative – des hommes dans le champ éducatif suscite des interrogations. Au sein de la famille en premier lieu, où les pères apparaissent encore souvent en retrait, mais également dans les institutions éducatives où de nombreux métiers sont très largement féminisés. Doit-on s'inquiéter de l'effacement des figures masculines de l'environnement éducatif de nos enfants ?

Les récentes émeutes de l'été 2023 ont fait ressurgir des propos accusateurs sur l'absence des pères. La carence de modèles masculins dans les institutions éducatives est également évoquée pour expliquer les difficultés rencontrées par certains garçons dans leur parcours scolaire. Les enjeux relatifs à la place des hommes dans l'éducation des enfants dépassent cependant cette façade médiatique. Elle renvoie fondamentalement à des représentations genrées de l'ordre social qui imprègnent nos modes de vie et façonnent nos institutions.

L'EXPRESSION DU MASCULIN ET DU FÉMININ SE FORME DÈS L'ENFANCE

Les enfants se forgent très tôt une représentation de l'ordre social à partir de leur environnement familial, géographique, scolaire. Wilfried Lignier et Julie Pagis, dans *L'enfance de l'ordre* en fournissent une vibrante illustration par leur étude auprès d'enfants d'école élémentaire. Les archétypes sexués y occupent une place significative.

C'est pourquoi un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales notait déjà en 2012 : « la rencontre des jeunes enfants avec des professionnels masculins assurant des soins de maternage et le change des couches et participant à leur éducation au sein des diverses structures, apparaît une nécessité pour déconstruire la division sexuelle des tâches et des activités. »

*L'invisibilisation des
hommes dans les
métiers de l'éducation
suscite des
interrogations.*

L'absence de référent éducatif masculin peut amener l'enfant à considérer l'acte éducatif comme « naturellement » féminin. Et ainsi constituer une attente vis-à-vis des professionnels de l'éducation d'une forme de relation plus spécifiquement associée aux stéréotypes du caractère féminin.

Par ailleurs, de nombreux enfants souffrent de l'absence d'un modèle masculin « positif ». Dans la très grande majorité des familles monoparentales – près d'un quart des familles françaises selon l'INSEE, même si ce chiffre est à relativiser du fait de situations de gardes partagées – le parent seul est une femme. Même si, dans ces familles, tous les pères ne sont pas absents ou désengagés, il n'en demeure pas moins que leur image est souvent dégradée.

Pour ces enfants, comme pour ceux qui, en protection de l'enfance par exemple, ont pu être confrontés à des figures masculines violentes, l'enjeu de la confiance envers les hommes est particulièrement aigu.

Ces représentations, profondément ancrées chez de nombreux enfants, perdurent à l'âge adulte et expliquent sans doute en partie, leur reproduction dans le temps. Cependant, la question de l'implication des pères et celle de la place des hommes dans les métiers de l'éducation portent également des facteurs spécifiques qui méritent d'être distingués.



DES « NOUVEAUX PÈRES » PARFOIS EMPÊCHÉS OU DÉCONSIDÉRÉS

Dans une étude de 2016 de l'UNAF, les pères interrogés marquaient majoritairement l'intention « d'être davantage présents auprès de leurs enfants et de s'investir davantage auprès d'eux » que leur propre père – dont 60% considèrent qu'il était peu ou pas impliqué auprès d'eux. Ils sont ainsi 86% à déclarer élever différemment leur enfant par rapport à ce qu'ils ont eux-mêmes connu.

Cette étude montre cependant que cette volonté est parfois empêchée par un manque de confiance ou des difficultés à trouver du temps disponible. La perception de ces freins est différente selon la catégorie socio-professionnelle. Ainsi, là où seulement 28% des cadres estiment que leur conjointe est plus à l'aise qu'eux avec leurs enfants, ce sentiment affecte 44% des ouvriers et 50% des agriculteurs.

La perception de leur propre compétence dépend en partie de l'image que leur renvoie leurs interlocuteurs dans le domaine éducatif : professionnels de la petite enfance, enseignants, services sociaux. Or, ces domaines sont encore marqués par une « tendance qu'ont généralement les institutions responsables du bien-être des enfants de s'adresser plus aux mères qu'aux pères et de leur accorder une plus grande crédibilité en matière de soins des enfants.

Ainsi, quoique l'on ait assisté depuis quelques décennies à des changements importants sur le plan des rôles parentaux, les institutions semblent encore peu s'ajuster à ces nouvelles réalités familiales » (« Apprivoiser les pères en protection de l'enfance », *Dialogue*, 2016).

Les pères n'ont par ailleurs pas tous la possibilité effective d'articuler les exigences professionnelles et familiales à leur convenance. Si les employés estiment majoritairement disposer de temps suffisant pour faire ce qu'ils souhaitent avec leur enfant (60%), ce chiffre diminue fortement chez les cadres (44%) et les agriculteurs (37%).

*Des nouvelles réalités
familiales auxquelles
les institutions ont
encore du mal à
s'adapter.*

L'implication des pères semble donc devoir s'inscrire dans une réflexion autour de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle qui est sans doute encore trop souvent orientée sur la figure de la mère – notamment en matière de congés parentaux et d'aménagement du temps de travail.

Comme le souligne le sociologue Gerard Neyrand : « On demande aux pères de prendre une place auprès des enfants, qu'on ne leur accorde pas totalement ».

L'implication des pères peut également nécessiter un accompagnement spécifique. C'est ce que suggère le psychologue canadien Carl Lacharité pour qui « il est important de permettre aux pères de disposer d'espaces pour se dire, élaborer leurs propres récits, réfléchir à leur expérience dans la famille dans des lieux accueillants et dialogiques » (« Agir auprès des pères en situation de vulnérabilité, une invitation au dialogue et à la réflexion », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2018).

FAUT-IL SE SATISFAIRE DE LA FÉMINISATION DES MÉTIERS ÉDUCATIFS ?

La forte féminisation des métiers de l'éducation n'est plus à prouver. Ainsi, les femmes représentent plus de 70% des enseignants de l'Éducation nationale. Certaines fonctions éducatives sont même occupées presque exclusivement par des femmes : 99% des assistantes de maternelle, 92,4% des accompagnants des élèves en situation de handicap, 86,4% des enseignants du premier degré.

La prédominance de stéréotypes de genres semble particulièrement forte. Les fonctions de soin ou de « maternage » sont celles où la place des femmes est prédominante. La part des hommes plafonnait en 2014 à 1,5% dans les métiers auprès des enfants de moins de 6 ans !



Par opposition, même dans le secteur très féminisé de la protection de l'enfance, des missions comme la gestion de la violence sont plus spécifiquement associées aux hommes, qui sont 60% des éducateurs dans les foyers n'accueillant que des garçons.

L'OCDE pointe cependant deux autres facteurs déterminants dans l'attrait des métiers éducatifs, l'enseignement en particulier, pour les femmes. En premier lieu, du fait de leur plus grande implication dans les responsabilités familiales, la souplesse d'organisation dont jouissent les enseignants peut expliquer le choix d'une carrière permettant de concilier les exigences personnelles et professionnelles. Par ailleurs, l'absence de discrimination salariale dans l'enseignement rend la carrière attractive pour les femmes mais moins pour les hommes qui bénéficient dans d'autres secteurs d'une rémunération bien supérieure.

Comment, dès lors, attirer plus d'hommes dans les métiers de l'éducation ? L'OCDE considère que « la reconnaissance de l'enseignement dans la société permettrait d'attirer davantage de talents dans la profession, et ce quel que soit leur sexe. »

Au-delà de l'enseignement, c'est une grande partie des métiers de l'éducation les plus féminisés qui méritent une réelle revalorisation : agent territorial spécialisé des écoles maternelles, accompagnants d'élèves en situation de handicap, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, etc.

La revalorisation des métiers de l'éducation ne peut ignorer les ressorts de leur féminisation

On rejoint ici la stratégie mise en œuvre en France. La campagne « Les métiers de la petite enfance nous font grandir », lancée en avril 2023, officiellement destinée à renforcer l'attractivité des métiers de la petite enfance, met volontairement en avant un professionnel masculin.

Mais d'autres approches semblent également prometteuses. Ainsi, en Allemagne, le groupe Männer in Kitas créé par le ministère de la famille mise sur des groupes de soutien spécifiquement destiné aux hommes pour leur donner confiance dans leur compétence et dépasser les jugements dont ils peuvent avoir l'impression d'être victimes.

ALLER AU-DELÀ DES INJONCTIONS SIMPLISTES

Ce rapide panorama nous permet de mesurer à quel point l'implication des hommes dans l'éducation des enfants se présente comme un vaste chantier. Elle met en jeu nos représentations sociales, ancrées au plus profond du fonctionnement des institutions éducatives.

Elle relève également du volontarisme public – attractivité des métiers éducatifs – et privé – conciliation vie personnelle/vie professionnelle, égalité salariale homme/femme. Sans de profondes transformations, les injonctions et les postures offusquées – mais où sont donc les hommes ? – ont peu de chances de porter leurs fruits. ■

École inclusive

TOUS PARTICULIERS ?

La Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui institue l'école inclusive, fêtera bientôt ses vingt ans. Une génération entière d'élèves peut désormais témoigner de ses effets... qui restent sujets à bien des controverses.

Rappelons qu'à sa parution le 11 février 2005 la loi dite "handicap" a provoqué une véritable révolution entre les murs de l'école. Révolution de principe, car sa mise en application a été pour le moins progressive voire fastidieuse, mais révolution véritable du système scolaire ! Alors que ce dernier se calquait jusqu'à présent sur le fonctionnement du plus grand nombre, l'Assemblée nationale réclame alors le droit pour tout enfant sans exception à une scolarisation non seulement ordinaire, mais aussi au plus près de son domicile et à un parcours scolaire continu et adapté. L'affirmation de l'école inclusive est une inversion du paradigme : on demande à l'école de s'adapter à l'élève hors normes, et non plus le contraire.

En conséquence, les termes qualifiant les troubles cognitifs et sensoriels évoluent pour être abordés positivement.

Les mots « déficience » et « incapacité » disparaissent au profit « d'adaptation » ; là où les « difficultés » sont transformées en « besoins » qui méritent une réelle revalorisation.

L'inclusion opère un renversement : c'est à l'école de s'adapter à l'élève et non plus le contraire.

Ce glissement de vocabulaire invite à une redéfinition de fond de la prise en compte des élèves. En particulier le terme phare de l'école inclusive : « élèves à besoins éducatifs particuliers », est loin de résonner comme un euphémisme.

Il cherche bien sûr à contourner un risque de stigmatisation, qui se cache de toute façon dans l'emploi d'autres raccourcis bien plus usités (« les SEGPA », « il est ULIS », respectivement "Section d'enseignement général et professionnel adapté" et "Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire" pour les élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales), mais il ambitionne surtout d'amener à identifier ce qu'est, pour chacun, ce besoin.

Est-on en mesure, en France, de considérer réellement chaque élève pour ses particularités propres et d'imaginer l'école comme une série de parcours individualisés, et surtout, n'existe-t-il pas un risque « d'atomisation » des apprentissages ?

ACCUEILLIR LES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Il convient en premier lieu de différencier l'enfant en situation de handicap (ESH) de l'élève à besoins éducatifs particuliers (EBEP). Le premier fait l'objet d'une reconnaissance médicale et administrative de son trouble, le second manifeste plus largement des difficultés d'apprentissages, d'ordre structurel - troubles cognitifs légers - ou conjoncturel - origine étrangère, hospitalisation de longue durée... -, reconnues par ses enseignants.

Les besoins particuliers recouvrent donc un panel assez large d'élèves, dont les ESH, et qui ont tous pour point commun d'être en risque de décrochage.

Cependant l'Éducation nationale tâtonne encore dans la prise en compte de ces enfants car elle est le fruit récent d'une longue évolution anthropologique et idéologique de la perception de la différence.



Ce n'est que dans les années 1990 que le système français s'est voulu moins ségrégatif et plus apte à inclure en milieu ordinaire (à l'école) les enfants aux troubles d'apprentissages lourds – bien qu'une certaine proportion d'élèves demeure en institution spécialisée. Même si l'inclusion a fait un chemin conséquent, nous sommes encore loin de l'Italie, qui scolarise 99,5% d'une classe d'âge en milieu ordinaire, ou des Etats-Unis, qui pénalisent lourdement toute école refusant un élève du secteur, fut-il porteur d'un handicap lourd.

UNE PROPORTION CROISSANTE D'ÉLÈVES EN RISQUE DE DÉCROCHAGE ?

Il est donc vrai qu'aujourd'hui en France, une grande partie des élèves, dans une situation donnée et à un moment ou à un autre de leur scolarité, sont susceptibles d'être considérés à besoins particuliers. Les statistiques sont difficiles à établir : si l'on peut compter au bas mot 10 à 12% d'élèves à besoins éducatifs particuliers parmi les effectifs scolaires, tout dépend, logiquement, du référencement proposé au niveau de l'établissement et du territoire. On peut compter de manière plus officielle les élèves en situation de handicap : du nombre de 1 à 2 élèves pour une classe de 30, dans le secondaire.

Dans l'ensemble, le quota d'élèves nécessitant un accompagnement adapté a massivement augmenté ces dernières années.

Doit-on incriminer un biais de comptabilisation de ces élèves, qui serait l'effet d'une plus grande sensibilisation ? Voire un effet de mode ? Ou s'agit-il d'un réel décalage, de plus en plus profond entre le système scolaire et les capacités "réelles" des élèves ?

Dans tous les cas l'augmentation de cette marge, qui n'en est plus vraiment une, n'est pas une spécificité française. On l'observe dans l'ensemble des pays d'Europe. Du reste, plus le système scolaire du pays en question se rapproche de la communauté éducative et s'éloigne de l'instruction, plus la prise en compte du besoin particulier est fine. Autrement dit, plus l'apprentissage est axé sur la compétence, notamment psychosociale et sur le collectif, moins les EBEP sont stigmatisés. En Norvège, au Portugal ou en Colombie britannique, dans des pays démographiquement comparables à la France, ils peuvent représenter près de la majorité des effectifs d'un établissement.

L'inclusion ne considère pas les différences non comme des problèmes mais comme une source d'enrichissements mutuels.

A ce stade, l'objectif n'est pas de taxer d'inadaptation le système, ou encore moins les élèves, mais bien de le transformer en interrogeant ce décalage avec les élèves dits "scolaires" !

SI L'ÉLÈVE NE VIENT PAS À L'ÉCOLE... L'ÉCOLE VIENDRA À L'ÉLÈVE

C'est bien là toute la vocation de l'école inclusive : plier l'école dans son ensemble - l'environnement, le matériel, les locaux, les programmes, les temporalités, toute la communauté éducative - aux exigences des besoins particuliers.

Processus de transformation des établissements par une politique d'établissement ambitieuse au service d'une éducation équitable et de qualité pour tous les apprenants (Midelet, 2020), l'école inclusive exige une mutation profonde de la structure même des institutions.

Mutation qui n'a pas eu lieu en 2005... et à laquelle on peut encore espérer aboutir ! Même si elle se manifeste pour le moins timidement jusqu'à présent, et davantage du point de vue pédagogique qu'institutionnel.

L'école inclusive doit permettre de considérer les différences entre les individus non comme des problèmes mais comme source d'enrichissements mutuels. L'enjeu est donc de sensibiliser largement à la différence, par exemple les élèves qui accueilleront progressivement, dans leur classe un élève d'ULIS.



D'ailleurs, selon cette logique, les fameux dispositifs d'inclusion tenus par des enseignants spécialisés (ULIS, SEGPA etc) ne doivent plus être considérés comme des classes. En l'étant, ils portent un risque de re-création de lieux d'exclusion. Ils doivent devenir des vecteurs d'adaptation voire de transition pour l'élève, et idéalement... disparaître un jour des emplois du temps.

Sur les enseignants pèse une exigence immense. Ils sont tenus d'adapter leur enseignement à la dyslexie, la dyspraxie, les troubles de l'audition etc. Est-ce envisageable ?

UN CHEMIN VERS LA PERSONNALISATION DES APPRENTISSAGES

La conception universelle des apprentissages est un exemple de réponse à ce qui semble être un inextricable casse-tête. Elle propose de manière assez pragmatique d'aborder chacune des compétences principales (Entendre, Ecrire, Raisonner, Voir...) - selon différentes manières, afin que chaque élève trouve sa propre voie d'accès.

On encourage par exemple les enseignants à proposer, d'emblée, des supports adaptés, par la taille

de la police, l'espacement entre les paragraphes et les mots, la mise en valeur de consignes, éventuellement la possibilité d'utiliser un logiciel de lecture. Une proposition qui est certes chronophage dans un premier temps mais qui s'inscrit ensuite dans un recyclage de supports et de réflexes. La tâche n'est pas facile pour autant...

S'appuyer sur des associations peut être une autre piste. L'association Signes de Sens conçoit par exemple des dispositifs inclusifs pour les classes : dictionnaire de poche de la langue des signes, parcours numérique sensibilisant l'ensemble de la classe à la surdité, pictos pour accompagner les enfants autistes... Elle illustre cette volonté de faire collectif autour des besoins spécifiques.

En multipliant ce type d'initiatives, on s'approche pas à pas de l'ambition de la loi handicap. Aujourd'hui malheureusement, tout n'est pas concluant : la majorité des élèves malentendants inclus en milieu ordinaire réclament par exemple un retour en institution spécialisée. L'école inclusive n'est pas encore assez mature pour parvenir à ce qu'ils se considèrent comme élèves parmi les élèves, malgré leur handicap.

La loi introduisant l'école inclusive doit encore faire ses preuves, pour ne pas rester " l'Esperanto de l'éducation " : souhaitable, peut-être applicable, mais dans les faits largement impraticquée !

Pour s'affirmer, une telle prise en compte des besoins particuliers fait face à plusieurs défis de taille.

Elle implique premièrement de diffuser une conception commune de l'école inclusive, tant dans la formation initiale des enseignants que dans les projets d'établissement.

Elle doit consolider les parcours personnalisés, par l'organisation des programmes et des emplois du temps, en gardant pour objectif le développement des relations sociales entre tous les élèves.

Elle doit encore et toujours permettre l'accès à des ressources, pour aller vers cette pédagogie adaptée, par un meilleur accès aux associations et aux formations.

Enfin, elle doit permettre de constituer en permanence une communauté autour de l'élève, avec sa famille, l'ensemble de l'équipe enseignante et des professionnels de santé, malgré les pénuries de personnels dont souffre le secteur du médico-social. ■

A VENIR :

VERSLEHAUT CONSACRE UN DÉCRYPTAGE AU SUJET DE L'ÉCOLE INCLUSIVE.

DATE DE PUBLICATION : OCTOBRE 2023.

Enseignants

MÉTAMORPHOSE ANNONCÉE ?

Le métier d'enseignant est en crise. Crise des vocations tant les postes peinent actuellement à être pourvus : 16% de postes vacants dans le premier degré, près de 20% de places non attribuées au Capes dans la campagne 2023. De la fonction également, car de nombreux enseignants, face à des injonctions incessantes et parfois paradoxales, perdent le sens de leurs missions et souffrent de leur statut. L'issue de cette crise passera-t-elle par une métamorphose du métier ?

En 2012 déjà, la sociologue Françoise Lantheaume, évoquant cette crise lors de son audition au Sénat, préconisait de « soigner le métier pour ne pas avoir à soigner les individus ».

La métaphore médicale nous rappelle que la crise, au-delà de son aspect pathologique, porte l'amorce d'un changement. Le métier d'enseignant a déjà entrepris une mue qui pourrait l'amener à se transformer assez largement dans les années à venir.

A en croire les textes officiels, le métier d'enseignant est déjà fortement incité à évoluer. Loin d'être cantonné à une transmission de connaissance propre à sa discipline, l'enseignant est de plus en plus appelé à s'investir dans des projets transversaux, à accompagner les élèves dans leur orientation, à s'engager dans la communication avec les parents.

LE "PACTE" : PROLOGUE À UNE TRANSFORMATION ?

Le ministère de l'Education nationale a formalisé des pistes d'évolution du métier dans un «pacte» qui entrera en vigueur à la rentrée 2023 : des missions supplémentaires rémunérées sur la base du volontariat.

Au collège, l'enseignant est attendu au delà de son expertise disciplinaire : projets transversaux, accompagnement et orientation, lien avec les familles.

La mesure a suscité l'opposition des enseignants qui y voient une réponse peu satisfaisante aux exigences de revalorisation exprimées.

Au-delà de la polémique, la nature des missions proposées fournit un indice sur la transformation en cours : remplacement des absences de courte durée, heures de soutien, participation au dispositif «Devoirs faits», aux vacances apprenantes, coordination et mise en œuvre de projets innovants, découverte des métiers.

Ces missions dessinent le profil d'un enseignant appelé à sortir de sa classe pour aller à la rencontre d'autres élèves que les siens mais également à s'ouvrir sur l'extérieur : d'autres établissements, le quartier, le territoire.

Ce portrait peut sembler déstabilisant pour certains qui se sont engagés dans ce métier en espérant n'avoir qu'à transmettre des savoirs mais rencontre les aspirations de ceux qui ont déjà investi de nouveaux horizons

DES INITIATIVES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

Limiter la mission éducative de l'enseignant à la seule transmission des savoirs de sa discipline, par exemple, ne fait pas sens pour tous.



Ainsi, en complément de leur enseignement académique, certains investissent le champ du développement des compétences sociales et émotionnelles – connaissance de soi et des autres, coopération, gestion des conflits, etc. Et développent des outils à l'échelle de leur établissement telle Charlotte Serisier, professeure de français au collège popularisée par le documentaire «Ces profs qui changent l'école» qui anime des ateliers sur les émotions et a initié le dispositif «Pause ton sac» qui permet aux élèves de solliciter un temps de parole et d'écoute avec l'adulte de son choix au sein de l'établissement.

Certains enseignants n'hésitent plus à proposer aux parents de rentrer dans l'école. Ainsi, par exemple, Katia Forillière, professeure des écoles en toute petite section de maternelle en région Nouvelle-Aquitaine, les invite à rester dans la classe avec leur enfant aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Une initiative prise également par Anne-Cécile, enseignante en CM2 qui leur propose de venir en observation pour des séances de deux heures dans la classe suivies de temps d'échange pour faciliter leur compréhension.

Quant à l'idée de sortir de la classe, elle est déjà expérimentée par de nombreux enseignants.

L'académie de Poitiers, par exemple, mène un projet de «classe dehors» qui mobilise plus de 300 établissements pour un total de près de 14.000 élèves. Allier les enseignements fondamentaux et la richesse de l'environnement extérieur, c'est investir d'autres vecteurs d'apprentissage que la transmission de savoirs : explorer, sentir, faire. Et permet également de poursuivre un enseignement au développement durable.

*Allier les
enseignements
fondamentaux et la
richesse de
l'environnement
extérieur, c'est
investir d'autres
vecteurs
d'apprentissage.*

LES ASSOCIATIONS, POURVOYEURS D'OPPORTUNITÉS

Les acteurs associatifs peuvent se positionner comme des alliés au service d'un enrichissement du métier et des missions des enseignants.

Ainsi, par exemple, les ateliers Amasco organisent pendant les vacances scolaires des semaines d'ateliers ludo-éducatifs menés

par des équipes pluridisciplinaires – conjuguant les compétences de personnels issus du secteur de l'animation et de l'enseignement – qui permettent aux professeurs des écoles de faire l'expérience d'un rôle de coordinateur au service des apprentissages.

L'association Imagineo basée à Lyon accompagne quant à elle un enseignant et les élèves d'une classe entière dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet – revalorisation de déchets électroniques en œuvres d'art, végétalisation d'espaces – ouvert sur leur quartier. Ainsi l'enseignant expérimente à la fois un certain retrait – ce sont les enfants qui mènent le projet – mais également un travail en équipe avec des acteurs locaux.

Les difficultés pour l'enseignant de trouver seul les ressources dont il estime avoir besoin pour investir de nouvelles missions peuvent donc être surmontées par l'appui de ces acteurs éducatifs extérieurs à l'institution. Le financement de ces partenariats peut être assuré par des subventions perçues par les associations au titre de partenaire de l'Éducation nationale. Depuis 2017, une plateforme de financement participatif, la «Trousse à projets», permet également aux particuliers et entreprises de contribuer à leur réalisation.

DES MUTATIONS À ACCOMPAGNER

Les enseignants français peinent à trouver des formations qui répondent aux exigences de leur pratique au quotidien. Celles qui leur sont proposées leur apparaissent souvent trop théoriques et peinent à leur fournir des outils faciles à mettre en œuvre au quotidien.

L'enquête Talis de 2018 menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) illustre à quel point les enseignants français sont insatisfaits de l'offre qui leur est proposée. Ils sont 47 % à considérer qu'il n'existe pas de formation appropriée à leurs besoins, contre 19 % en Belgique ou 24 % en Angleterre. Ils sont également majoritaires à considérer que l'accès à l'offre de formation est difficile.

Un nombre non négligeable d'entre eux recourent à des formations « hors-parcours », sur leur temps personnel et financées par leurs propres moyens. Il y a donc un véritable enjeu à aller vers les besoins des enseignants pour concevoir des programmes de formation qui répondent aux nouvelles aspirations et aux missions qu'on souhaite leur faire endosser : travail en équipe, lien avec les parents, accompagnement individualisé des élèves.

Il y a un véritable enjeu à aller vers les besoins des enseignants pour concevoir des programmes de formation qui répondent aux nouvelles aspirations et aux missions qu'on souhaite leur faire endosser.

Un récent rapport d'information du Sénat abonde dans ce sens en recommandant d'« encourager le développement dans les académies de plans locaux de formation en associant les personnels à leur construction » et de « développer les formations d'initiative locale en associant davantage les chefs d'établissement à la construction des formations et en veillant à une inscription des actions de formation continue au sein du projet d'établissement ».

NOUVEAUX PROFILS ENSEIGNANTS ?

Cette transformation du métier d'enseignant renvoie également à la récurrente question de l'ouverture des carrières.

Les nouvelles missions enseignantes appellent en effet probablement le recrutement de nouveaux profils enseignants. Leur caractère moins académique rencontre plus favorablement des compétences développées dans d'autres secteurs d'activité.

On rejoint ici le troisième engagement formulé dans le cadre du Grenelle de l'éducation : « Favoriser les mobilités entrantes et sortantes pour renforcer la diversité des parcours et diversifier les profils recrutés ».

Cette ouverture peut s'avérer exigeante pour l'Éducation nationale notamment dans sa gestion des ressources humaines.

La médiatrice de l'Éducation nationale recommandait déjà dans son rapport 2021, concernant les enseignants, de « mieux prendre en compte et [...] valoriser, tant dans le classement que dans les opérations d'affectation et de mutation, leurs activités professionnelles antérieures accomplies sous un régime juridique autre que celui d'agent public ».

Elle gagnerait également à faciliter les allers-retours entre secteur public et privé pour les enseignants ayant débuté leur carrière dans l'Éducation nationale.

Leur donner l'opportunité d'enrichir leur expérience sans mettre en péril leur avancement peut s'avérer être propice à la diversification des profils et des compétences des enseignants mais également à l'attractivité du métier.

*Donner l'opportunité
aux enseignants
d'enrichir leur
expérience sans mettre
en péril leur
avancement peut
s'avérer être propice à
la diversification des
profils mais également
à l'attractivité du
métier.*

UNE TRANSFORMATION AU DOUBLE VISAGE

Les évolutions que connaît le métier d'enseignant peuvent être perçues comme une menace. Selon cette vision, le métier court le risque de se dénaturer, s'hypertrophier sous les injonctions à se saisir de tous les sujets éducatifs – connaissance de soi, citoyenneté, développement durable, usages du numérique et des médias, etc.

Elles peuvent également être entendues comme une opportunité permettant aux enseignants de se sentir plus en phase avec l'ambition éducative de la fonction, plus en lien avec les autres adultes chargés de l'éducation des enfants, plus ancrés dans la complexité du monde contemporain.

La résolution de cette tension contribuera sans doute à dessiner les contours du futur de l'institution scolaire et de sa capacité à honorer les fortes attentes qui pèsent sur elle. ■



Numérique

UNE BAGUETTE MAGIQUE ÉDUCATIVE ?

Qu'on le veuille ou non, nos vies sont devenues numériques. Doit-on pour autant laisser ce numérique « envahir » le domaine de l'éducation ou, au contraire, le sanctuariser ? Alors que les Suédois avaient fait figure de pionniers avec un virage numérique radical pris il y a maintenant 15 ans dans l'éducation, les derniers résultats de l'enquête PIRLS (enquête internationale sur les compétences en lecture) les amènent aujourd'hui à douter de ce choix. Quelques éléments de diagnostic dans le cas de la France.

LA CRISE SANITAIRE : ENSEIGNEMENTS D'UN BASCULEMENT NUMÉRIQUE

La crise sanitaire a brutalement fait basculer l'éducation en France et dans le monde entier dans du 100% numérique. Cette période exceptionnelle a accéléré la prise de conscience de l'importance du numérique dans l'éducation, plus que la transformation numérique en elle-même.

Cette immersion forcée dans la numérisation de l'éducation a pu être porteuse de certaines opportunités. Ainsi 38% des systèmes éducatifs mondiaux ont apporté un soutien psychologique aux élèves grâce aux outils numériques pendant la crise sanitaire (*Éducation : de la fermeture des établissements scolaires à la reprise*, UNESCO, 2020).

En France 79% des parents ont eu une conception positive de l'utilisation du numérique pendant le confinement (IFOP/SOS Education,2021.).

En même temps, elle a mis en lumière les faiblesses de notre système français dans sa faculté d'adaptation. 76% des parents notent le manque de formation des enseignants et 73% le manque de préparation de l'Education Nationale (*L'impact du covid 19 sur l'école : les parents d'élèves expriment leurs inquiétudes*, IFOP/SOS Education,2021).

*38% des systèmes
éducatifs mondiaux
ont apporté un soutien
psychologique aux
élèves grâce aux outils
numériques pendant la
crise sanitaire .*

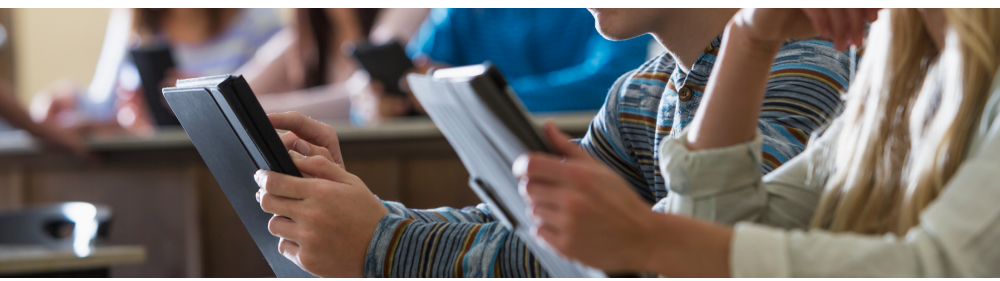
Avec, en fond, le décrochage en 2020 de plus de 900 000 élèves, laissés en souffrance pendant les 3 mois de confinement, soit 7% de l'ensemble des élèves scolarisés en France , Ouest France, Août 2020).

LA FRACTURE NUMÉRIQUE RENFORCE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Pendant la pandémie, les limites d'un enseignement 100% dématérialisé ont également concerné les inégalités d'accès entre élèves en termes de matériel, de connexion et d'accompagnement.

Une analyse des offres actuelles d'enseignement à distance souligne ces difficultés. Ainsi, le taux de réussite au bac des élèves suivant le CNED n'est que de 30%. Les chiffres relatifs aux nombreux MOOCs qui se sont développés dans l'enseignement supérieur montrent que l'assiduité est très faible et qu'un nombre dérisoire d'étudiants vont jusqu'au bout de la formation.

De quoi remettre un peu plus en question l'étiquette de « digital natives » qu'on s'est un peu vite empressé de coller aux jeunes de la génération Z.



La réalité est plutôt celle d'une grande inégalité socio-culturelle quant à leur maîtrise des outils numériques et leur capacité à les utiliser dans l'apprentissage comme le souligne, par exemple, Julien Boyadjian dans son récent ouvrage *Jeunesses connectées : Les digital natives au prisme des inégalités socio-culturelles* (Presses universitaires du Septentrion, 2022).

LES BESOINS AVANT LES OUTILS

Le numérique à l'école n'est pas une fin de soi. Si le numérique peut trouver sa place dans le cadre scolaire, c'est dans sa capacité à répondre au mieux aux enjeux d'un monde en pleine évolution, de former aux nouvelles compétences, de fournir des outils pour accompagner au mieux tous les enfants et les jeunes.

L'évolution pédagogique attendue doit servir de guide aux introductions technologiques. Ainsi, les évolutions du métier d'enseignant – cf. article précédent – peuvent être accompagnées par la mise à disposition de nouveaux outils. La pédagogie différenciée, par exemple, peut être facilitée par des applications de suivi et l'assistance de l'intelligence artificielle. Des matériels pédagogiques adaptés sont d'ailleurs réalisés avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale qui a créé le dispositif Édu-up pour soutenir la création de telles ressources numériques.

*Le numérique à
l'école n'est pas une
fin de soi.*

La EdTech – domaine de la technologie appliquée à l'éducation – peut ainsi contribuer à rendre possible des méthodes innovantes et pensées pour tous les élèves, notamment les enfants à besoins éducatifs particuliers. LearnEnjoy, start-up de l'EdTech, qui propose des applications numériques (de la petite section de maternelle à la 3ème), a même obtenu en 2020 le label Édu-up.

Les outils numériques peuvent également en théorie faciliter la communication et rendre plus facile la poursuite d'un objectif de coéducation. Ainsi, aujourd'hui, une majorité des parents se trouvent plus facilement impliqués dans l'école et dans le parcours scolaire de leurs enfants grâce à l'accès à l'espace numérique de travail (ENT), ou l'échanges de mails.

Cependant, tous les parents n'ont pas la possibilité – manque d'accès ou moindre maîtrise des outils – ou la volonté d'utiliser ces nouveaux modèles de collaboration. En même temps, l'exigence pour l'enseignant d'alimenter ces nouveaux canaux de communication est souvent perçue comme une tâche supplémentaire rentrant en concurrence avec les impératifs de ses missions.

LA PROMESSE D'UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DANS LES APPRENTISSAGES ?

La possibilité de « ludifier » les apprentissages porte la promesse de susciter un plus grand intérêt, donc d'un plus grand engagement, chez les jeunes.

C'est ce que semblait confirmer une étude publiée dans le journal scientifique BMC Medical Education en 2019. Les chercheurs ont évalué l'impact de la gamification au travers de l'utilisation de la plateforme de jeu Kahoot, exercices basés sur des quizz et jeux interactifs. 120 étudiants sur 140 indiquent que la gamification a un impact sur l'apprentissage et le plaisir.

*« Ludifier » les
apprentissages pourrait
susciter un plus grand
engagement, chez les
jeunes.*

Le jeu peut donc constituer une porte d'entrée en scène précieuse, encore plus bénéfique pour les élèves en échec scolaire car ils atténuent la manière dont ils perçoivent les difficultés qu'ils rencontrent – une possibilité à explorer sans toutefois crier victoire trop vite ! La corrélation entre effort de numérisation et augmentation du niveau scolaire ne pourra être démontrée qu'à moyen terme.

Public-privé

DE LA CONCURRENCE À LA COOPÉRATION ?

En France, les écoles privées accueillent 15 % des écoliers, 25 % des collégiens, 40 % des lycéens pro, 30 % des étudiants. Loin de l'image d'Épinal d'une école publique hégémonique, le tissu des institutions éducatives n'a cessé de se diversifier. Si cette diversité répond à des besoins, elle appelle également des garanties plus claires pour les jeunes comme pour les citoyens.

En 2023, les jeunes Français achèvent leurs études à 21 ans et demi en moyenne tandis que plus de la moitié d'une génération est désormais diplômée de l'enseignement supérieur. 21 ans au cours desquels le privé joue un rôle de plus en plus important. De la crèche, où le privé constitue une part croissante des places, au supérieur, où la libéralisation de l'apprentissage voit la multiplication des diplômes en alternance, les structures privées sont devenues des acteurs incontournables du service public de l'éducation.

Près de 20 % des élèves de 3 à 18 ans sont scolarisés dans des écoles privées, la grande majorité sous contrat d'association avec l'État. Depuis 1959, la loi Debré permet à la puissance publique de rémunérer les enseignants des établissements privés sous contrat ainsi que de financer partiellement les charges de la vie scolaire.

Initialement liées aux spécificités de l'enseignement religieux, les écoles privées apparaissent de plus en plus comme un cadre privilégié de transmission du capital culturel, prisé par les familles aisées en particulier dans les grandes aires urbaines.

*Près de 20 % des
élèves sont scolarisés
dans des écoles
privées, jusqu'à 40 %
dans les grandes
villes.*

EXTENSION DU DOMAINE DE LA LUTTE

Cette tendance ne s'arrête pas à la porte de l'école. À la lisière même de l'école publique, un secteur éducatif associatif a progressivement émergé dans le sillon des dispositifs dédiés à la réussite des élèves issus des milieux populaires.

Depuis les années 1990, des programmes pour les banlieues au Plan d'investissement dans les compétences, les politiques publiques ont fait émerger un secteur associatif largement financé par des subventions publiques.

S'il reste souvent local et peu structuré, ce secteur n'en représente pas moins un levier éducatif important. Un service public *de facto* d'autant plus incontournable que la recherche montre que la réussite scolaire est souvent liée à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant hors de l'école, dans la famille, dans les clubs de sport, dans les activités artistiques et culturelles.

Dans le supérieur, la libéralisation de l'apprentissage a suscité la création de nombreuses écoles privées en alternance. En élargissant le bénéfice de la taxe d'apprentissage, la loi de 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » a ouvert un déplacement inattendu de l'apprentissage vers le supérieur. Ces *Bachelors pro*, financés par les crédits de la formation professionnelle sont en passe de bouleverser le paysage de l'enseignement supérieur.



Au bilan, un vaste secteur éducatif privé a fait son nid dans le sillon des collectivités locales, des associations et du développement de l'alternance. Sans parler du réinvestissement de la formation initiale par les entreprises sous l'aiguillon du déficit de compétences. C'est le cas en particulier dans l'industrie où les centres de formations d'apprentis, hermés lors de la loi Delors de 1974 rouvrent leurs portes.

L'ÉDUCATION, NOUVEL ELDORADO DU CAPITAL

L'éducation cumule en effet de nombreux atouts économiques : opportunités d'investissement variées, concurrence limitée par le régulateur, activités à l'abri des aléas de la conjoncture et portées par la hausse générale du niveau de formation depuis plus d'un demi-siècle. Dans le sillage de grands groupes comme Galileo ou Omnes, les financeurs ont d'ores et déjà investi le secteur, de la BPI aux banques d'investissement.

Un état de fait qui relativise le caractère central de notre école républicaine

Faut-il regretter cet état de fait qui relativise quelque peu le caractère central de notre école républicaine, de son certificat d'études et de ses écoles normales ?

Faut-il s'étonner que les familles et les entreprises aient cherché ailleurs les réponses et les garanties que l'Éducation nationale et l'université ne leur apportaient pas ?

C'est peu dire que cette diversification des acteurs ne s'est pas accompagnée d'une extension similaire des garanties traditionnellement attachées dans notre pays au service public : continuité, égalité d'accès et primat de l'intérêt général. A titre d'exemple, l'écart n'a cessé de se creuser entre zones rurales et urbaines du point de vue de l'offre périscolaire.

De la même façon, les familles populaires sont souvent démunies face à un paysage éducatif dont la rare complexité favorise les familles les plus aisées, ainsi qu'abondamment montré par « Enfance de classe » du sociologue Bernard Lahire ou par Agnès Van Zanten à propos des stratégies de contournement de la carte scolaire.

L'Éducation nationale, enlisée dans la délicate question du mal-être enseignant, n'a pas su prendre le virage du « hors scolaire », laissant *de facto* le champ libre au secteur privé. Pour le meilleur souvent, grâce à l'initiative et l'inventivité locale, mais aussi parfois pour le pire quand le clientélisme et le souci de la paix sociale prennent le pas sur le long terme d'une véritable ambition éducative.

VERS UNE MUTATION DU SERVICE PUBLIC ?

C'est d'autant plus problématique que ce vaste secteur éducatif reste largement financé par les deniers publics, au travers de la politique de la ville, de la succession des appels d'offre ou de la libéralisation de l'apprentissage.

Dans ce dernier domaine en particulier, grandes écoles, universités et entreprises consolident leurs positions en vue d'influencer les arbitrages du régulateur, comme en témoignent les vifs débats et tensions en vue de l'inéluctable consolidation du paysage de l'alternance, jusqu'ici largement financé par le déficit de France compétences, l'opérateur dédié.



De la même façon, les associations partenaires de l'école n'ont pas trouvé de modèle pérenne, au-delà d'un régime de subventions qui apparaît bien fragile, du point de vue économique comme juridique.

Accompagnement des familles, orientation et découverte des métiers, éducation au développement durable, à la santé, à l'égalité entre les filles et les garçons, repérage et accompagnement des décrocheurs, etc. : autant de domaines dans lesquels les pouvoirs publics seraient bien en peine de faire seuls et qui dessinent un service public de proximité, financés par la collectivité mais prodigués par des acteurs privés.

Ces partenariats ont dorénavant besoin d'un cadre clair pour apporter les garanties indispensables aux familles comme aux contribuables : suivi des plus vulnérables, qualité des interventions, formation des éducateurs et bon usage des deniers public.

Au bilan, les deux dernières décennies ont vu l'émergence d'un paysage complexe d'acteurs nationaux et locaux, publics et privés, dont la faible lisibilité ne permet pas d'assurer l'égalité des citoyens devant le service public de l'éducation.

De fait, partisans de l'autonomie des établissements et défenseurs d'une école unitaire publique occultent les profondes transformations qui ont lieu loin des radars du débat public.

La complexité du paysage éducatif ne permet pas d'assurer l'égalité des citoyens devant le service public.

Le chantier est immense pour les pouvoirs publics : au niveau national, notamment s'agissant de la régulation de l'enseignement supérieur, et au niveau local, en dotant les collectivités et les établissements des outils juridiques et financiers pour structurer et pérenniser une offre éducative locale adaptée aux besoins des jeunes et des familles. ■



Travail

VERS L'ENTREPRISE ÉDUCATIVE ?

Face aux difficultés de recrutement, les entreprises sont poussées à relativiser l'importance des diplômes. A rebours du taylorisme, le monde du travail se veut davantage un lieu d'épanouissement et de développement des compétences. Cette évolution peut-elle combler le fossé entre l'école et l'entreprise ? L'engagement éducatif des entreprises permettrait de mieux partager la responsabilité de la mobilité sociale, qui repose trop exclusivement sur l'école aujourd'hui.

LE TRAVAIL FACE AUX ATTENTES DE LA JEUNESSE

C'est bien par leur implication éducative que les entreprises trouveront une réponse aux défis économiques et sociaux des 20 dernières années, dont la crise du Covid a accentué l'effet pressurant.

On peut identifier 4 défis qui contraignent aujourd'hui le monde du travail à se redéfinir.

Premier défi : depuis la crise sanitaire, et chez les cadres en particulier, le nombre de métiers en tension augmente. Ceux de l'industrie, la construction, l'aide à la personne et l'enseignement souffrent d'une forte crise des vocations, sans que le taux de chômage ne vienne à diminuer.

95% des employeurs constatent que le recrutement est plus difficile qu'avant la pandémie (Isarta Infos) et le renouvellement des effectifs est en moyenne plus fréquent dans tous les secteurs depuis quelques années. Raison principale évoquée : un déplacement des exigences des candidats.

Car face à cela s'impose le deuxième défi : la « désorientation » des jeunes, surtout issus de grandes écoles. En témoignent les diplômés d'AgroParisTech en 2022 qui se déclarent en décalage par rapport aux carrières qui leur sont proposées dans leur discours de remise de diplôme.

*C'est leur implication
éducative qui
permettra aux
entreprises de trouver
des réponses aux défis
économiques et
sociaux auxquels elles
sont face.*

Le baromètre 2022 édité par VersLeHaut révèle que les jeunes sont de plus en plus préoccupés par les questions d'ordre macro : crises environnementale et climatique, discriminations et inégalités...

Face à ces enjeux qui les dépassent, ils développent un "pouvoir d'agir" et de changer les choses dans leur environnement quotidien qui s'exprime au cours de leur vie étudiante, dans leurs loisirs et qui se prolonge de plus en plus dans leurs attentes vis-à-vis de leur travail.

Ces nouvelles attentes viennent jouer de deux manières sur le marché de l'offre et de la demande.

D'abord au niveau des missions attendues dans un travail : le rapport revenu-accomplissement s'est complexifié dans cette « quête de sens » qui caractérise les nouvelles générations et dans la volonté de prendre des engagements concrets et observables au quotidien.

Ensuite les termes d'exigences dans les conditions de travail, où l'équilibre vie pro/vie perso est devenu un critère incontournable de la recherche d'emploi. Exigences auxquelles tous les secteurs et tous les types de structures n'ont pas les moyens de se plier.

LIRE AUSSI : LE BAROMÈTRE "JEUNESSE ET CONFIANCE" 2022
DE VERSLEHAUT



L'ÉCOLE FACE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Parallèlement, le monde du travail cherche un coupable. On le surprend souvent à reprocher à l'école et à la formation d'être inadaptées aux exigences économiques de notre époque. De fait, le système public est de plus en plus boudé des classes moyennes et supérieures tout comme le lycée professionnel qui, développé justement pour répondre aux métiers en tension, ne se départ pas de sa médiocre réputation. Ce qui révèle les limites de l'orientation telle qu'elle figure aujourd'hui dans les programmes scolaires et creuse le clivage instauré par le modèle « grandes écoles » versus « autres formations ».

En réponse à cela, le Gouvernement amorce en 2023 une série de réformes nécessaires à un rapprochement éducation-économie, principalement représentées par la création de nouvelles filières en lycée professionnel et l'accentuation de l'ancrage local de l'offre de formation.

Ce sont autant d'initiatives qui cherchent à combler une opposition historique, un fossé qui s'est creusé en France entre école et monde économique. Car depuis le début du XX^{ème} siècle, la grille de certifications publiques est décidée selon un modèle dit séquentiel : les professionnels du monde économique formalisent d'abord leurs besoins en compétences. Les acteurs éducatifs ensuite bâtissent ou adaptent leurs filières de formation sur l'expression de ces besoins. C'est une juxtaposition de deux temps séparés, l'un centré sur l'apprentissage de la théorie à l'école et l'autre centré sur l'apprentissage pratique réalisé sur le lieu de travail.

Le troisième défi s'inscrit ici : ce fonctionnement dichotomique formation/travail exige une flexibilité continue et l'élaboration commune d'une nomenclature qui atteignent aujourd'hui leurs limites.

Car une autre particularité de notre époque vient accentuer cette difficulté.

Quatrième défi : l'orientation des jeunes se construit sur des processus de transition, écologique et numérique.

Notre époque de progrès rapide et d'incertitudes met à l'épreuve le système séquentiel. Comment demander à l'école de former à des secteurs professionnels aux contours encore indéfinis, et en un temps record ?

85% des métiers de 2030 n'existent pas encore (Pôle Emploi) mais une tête bien faite aujourd'hui le sera toujours demain. Les compétences psycho-sociales, soit la capacité pour un jeune à s'adapter, travailler en équipe, maîtriser ses émotions, connaître ses talents et ses limites... gagnent en importance à l'école jusqu'à constituer progressivement des objectifs d'apprentissage. Au travers du baromètre 2022, les jeunes interrogés par VersLeHaut sont nombreux à exprimer que leur expérience d'engagement est fortement liée au développement de ces compétences : confiance en soi et travail en équipe au premier chef.

85% des métiers de 2030 n'existent pas encore mais une tête bien faite aujourd'hui le sera toujours demain.



SI L'ON REPOUSSAIT LES FRONTIÈRES ÉDUCATIVES AU-DELÀ DE L'ÉCOLE ?

Au modèle historique dit séquentiel, on oppose un modèle, moins français et plus récent, dit partenarial. Ce dernier établit un dialogue durable et continu entre formation et entreprise, dans une logique de co-construction. Il gagne du terrain depuis 2018 avec par exemple la création de nombreux CFA par plusieurs groupes et entreprises (Décathlon, Michelin, Total...) et le développement massif de l'apprentissage. Rappelons que ce dernier a été multiplié par 3 ces dernières années : on compte 730000 jeunes aujourd'hui en apprentissage, le ministre a annoncé l'objectif de dépasser le million en 2027.

C'est d'ailleurs l'occasion de sortir de l'obsession française pour le diplôme, cette idée absurde que seule l'école devrait être responsable de l'ascension sociale. Comprendre – enfin ! - que la vie ne doit pas se jouer à 16, 18 ou 25 ans en fonction de sa réussite scolaire et de son classement de sortie d'une école, mais que l'on peut progresser par son travail, gagner en responsabilités et en reconnaissance quelle que soit sa formation initiale.

L'école ne peut que s'adapter mais l'entreprise doit aussi s'affirmer davantage comme un lieu de formation permanente, de croissance humaine. Le chemin est encore long pour cela : une étude récente de l'INSEE (avril 2023) démontre que la mobilité sociale se joue surtout entre 18 et 25 ans, ce qui témoigne d'une forte dépendance entre la carrière professionnelle et le diplôme initial.



Assumer le rôle d'acteur éducatif, occuper plus encore un espace de formation tout au long de la vie : telle est la contribution, aussi exigeante que nécessaire, que les entreprises doivent apporter dans le système éducatif.

De nombreuses structures incarnent ce rôle et témoignent de sa réalité. Sans paternalisme ni angélisme, elles ont mis en place un ensemble de réponses, parfois des plus simples, voire informelles (dialogue avec les enseignants, formation de tuteurs de stagiaires et d'apprentis, aide à la parentalité...), propres certes, à influencer positivement sur leur compétitivité, mais aussi à participer durablement à la construction de soi des salariés. ■

ENGAGEMENT ÉDUCATIF DES ENTREPRISES : PAR OÙ COMMENCER ?

VersLeHaut promeut depuis 2018 la responsabilité éducative des entreprises au travers de 30 indicateurs regroupés en 5 domaines :

1. Ouvrir les horizons de la formation continue
2. Créer une vraie politique RH de captation et d'accueil des jeunes
3. Se faire mécène d'une cause éducative
4. Considérer la question de la parentalité en entreprise
5. Mettre sa stratégie au service de l'éducation

LIRE AUSSI :
LE MANIFESTE POUR LA RESPONSABILITÉ
ÉDUCATIVE DES ENTREPRISES, RECENSANT DE
MULTIPLES D'INITIATIVES DANS CES DOMAINES



Insertion

OÙ S'ARRÊTERA L'ALTERNANCE ?

Depuis la loi de 2018, la libéralisation de l'apprentissage et le développement de l'alternance ont ouvert une période de mutation de l'enseignement supérieur qui n'a sans doute pas fini de livrer ses fruits. Alors que les réformes successives du baccalauréat promeuvent la continuité entre le secondaire et le supérieur, cette dynamique peut-elle se transmettre au lycée ?

DE L'APPRENTISSAGE À L'ALTERNANCE

Dès les années 1990, la professionnalisation de l'enseignement supérieur fait figure de priorité pour combattre le chômage des jeunes, sur l'exemple du modèle allemand, qui compte plus de 1,5 millions d'apprentis et le meilleur taux d'emploi des moins de 25 ans d'Europe.

Après plusieurs réformes restées largement infructueuses, la loi de 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ouvre largement les conditions du recours au contrat d'apprentissage et l'accès aux crédits de la formation professionnelle, au travers de la création de France Compétences.

L'ajout d'une aide exceptionnelle aux employeurs dans le cadre du plan de relance a achevé de bouleverser profondément le modèle français de l'apprentissage : de 2018 à 2022, le nombre d'apprentis passe de 300 000 à 800 000 et pourrait franchir le seuil symbolique du million en 2023.

MUTATION DANS LE SUPÉRIEUR

C'est dans le supérieur que la croissance des contrats d'apprentissage est la plus forte au travers de la multiplication de *Bachelors* en alternance, financés par la formation professionnelle au travers des contrats d'apprentissage. En 2022, 62% des apprentis préparaient un diplôme de l'enseignement supérieur.

Cette évolution pourrait marginaliser les universités, dont le modèle est fondé sur le lien entre l'enseignement et la recherche, et dont les diplômes apparaissent moins directement reliés aux besoins des entreprises.

L'alternance dans le supérieur concurrence également les écoles, de management, qui disposaient jusqu'alors d'un quasi-monopole sur ce créneau prisé par les jeunes et les familles. Elle présente en effet de solides atouts. Pour l'étudiant, qui acquiert une première expérience professionnelle dès ses études.

Pour l'entreprise, l'étudiant contribuant à coup modique à l'évolution des pratiques. Pour l'économie enfin, puisque 4 alternants sur 10 reçoivent une proposition d'embauche au sein de l'entreprise qui les accueille (APEC, 2017).

*Cette évolution
pourrait
marginaliser les
universités, dont le
modèle est fondé sur
le lien entre
l'enseignement et la
recherche*

EFFETS D'AUBAINE ET RISQUE D'ÉVICTION DES PLUS VULNÉRABLES

Les premiers bilans de la loi de 2018 montrent à la fois les effets massifs sur l'emploi des jeunes et un fort effet d'incitation pour les employeurs.

En effet, en sus de l'aide exceptionnelle, l'apprentissage bénéficie d'un cadre fiscal et social très avantageux, qui porte le coût total pour le contribuable à près de 20 Md€ par an d'après l'OFCE.



De ce point de vue, la réforme de l'apprentissage s'est transformée de fait en immense instrument de soutien aux entreprises. Alors qu'il était prévu d'y mettre un terme, l'aide exceptionnelle instituée pendant la crise sanitaire a été reconduite *sine die*.

Certains économistes pointent les effets d'aubaine dont profitent les employeurs qui auraient de toutes les façons recruté les jeunes compte tenu des tensions grandissantes sur le marché du recrutement des diplômés. Ainsi, dans une récente tribune aux *Echos*, Pierre Cahuc estime que « 400.000 étudiants sont devenus apprentis sans effet avéré sur leur devenir professionnel, au prix de près de 8 milliards d'euros pour les finances publiques ».

La libéralisation de l'apprentissage risque de réduire le ciblage de la dépense publique vers les jeunes qui en ont le plus besoin et de creuser encore le gouffre entre jeunes diplômés et non-diplômés.

En effet, l'effet de l'alternance sur les perspectives d'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'est pas avéré alors qu'il est significatif jusqu'au bac professionnel : en 2021, la proportion des jeunes ayant un emploi 6 mois après leur sortie d'études grimpe à 60 % avec une formation en apprentissage, contre 31 % sans.

L'ALTERNANCE PEUT-ELLE CONCURRENCER LE LYCÉE ?

Au-delà de son régime financier attractif, le succès de l'alternance rencontre le souhait des jeunes d'être davantage confrontés à la pratique et au monde professionnel au cours de leurs études. De ce point de vue, il semble exprimer un besoin d'évolution de notre système éducatif largement fondé sur le primat des enseignements théoriques. Les écoles de management ne doivent-elles pas leur attractivité à la place accordée à des stages de qualité qu'elles offrent à leurs élèves ?

Cette complémentarité entre enseignement et pratique, entre théorie et expérience reste peu évidente dans l'enseignement secondaire comme en témoignent les débats sur la réforme du lycée professionnels qui opposent farouchement les partisans de l'enseignement et ceux de l'apprentissage.

Les réformes successives du lycée favorisent la continuité des parcours entre secondaire et supérieur et réduisent l'importance de l'examen final du baccalauréat

Les réformes successives du lycée favorisent la continuité des parcours entre secondaire et supérieur et réduisent l'importance de l'examen final du baccalauréat, notamment au travers d'évaluation en contrôle continu. En 2021, les jeunes achèvent d'ailleurs leur scolarité en moyenne à 21,6 ans (chiffre-clés de l'INJEP).

Dans ce contexte, le développement des cursus en alternance, tels qu'issus des actuels Bachelors pourrait-il se transmettre au secondaire ? Rien ne s'oppose désormais à ce que des écoles en alternance recrutent leurs élèves dès la fin de la scolarité obligatoire à l'issue de la troisième pour leur proposer des parcours intégrés jusqu'à Bac+2/Bac+3.

De tels établissements pourraient alors rapidement constituer une sérieuse concurrence au monopole des lycées. Alors que ces derniers proposent des enseignements figés et segmentés en filières, ces écoles pourraient construire des cursus à la carte mêlant enseignements théorique, professionnels, alternance et expérience d'engagement via le Service civique ou le volontariat européen entre autres.

Le suivi des jeunes pendant 5 à 6 ans permettrait également de mieux suivre les parcours de chacun, par exemple au travers du mentorat ou du développement d'un réseau d'entreprises.

Environnement

PEUT-ON ÉDQUER À L'ÉCOLOGIE ?

L'éco-anxiété, cette angoisse vis-à-vis de l'avenir de notre planète, perturbe aujourd'hui plus de la moitié des jeunes, dans le monde entier, France comprise. L'éducation au développement durable s'ajoute à la longue liste des grands sujets de sociétés auxquels les élèves doivent désormais être sensibilisés par des enseignants souvent dépourvus d'outils. Le système éducatif est-il prêt à se saisir de cet enjeu ?

LA RENTRÉE 2023 SOUS LE SIGNE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé pour la rentrée 2023 une série de mesures visant à favoriser la transition écologique :

- La création de 300 aires éducatives fluviales. Ce seront des espaces naturels situés au bord des rivières et des fleuves qui permettront aux élèves de découvrir la biodiversité de ces milieux et de comprendre l'importance de la protection de l'eau.
- La création d'un nouveau référentiel de compétences. Il sera utilisé pour former les enseignants à l'éducation au développement durable et permettra de mieux articuler les enseignements autour de la transition écologique.
- L'organisation de nouveaux concours et prix pour les élèves sur les thèmes de l'environnement et du développement durable.

Elles s'inscrivent dans le cadre du plan climat du gouvernement, au sein duquel l'Éducation nationale joue un rôle clé pour la transition écologique puisqu'il revient principalement à ce ministère de former les citoyens de demain.

Ces nouvelles mesures doivent permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux environnementaux et de s'engager pour un avenir plus durable.

*Les établissements
scolaires n'ont pas
attendu les mesures
gouvernementales
pour agir en faveur
de la transition
écologique*

Les établissements scolaires n'ont cependant pas attendu les mesures gouvernementales pour agir en faveur de la transition écologique.

De multiples initiatives sont déjà en cours dans les sur les heures de cours, lors d'ateliers ou de clubs, en projets interdisciplinaires.

Nombreux sont ceux qui ont mis en place des actions de réduction des déchets, d'économie d'énergie et de promotion des transports en commun. Sur le plan pédagogique, certains ont également développé des projets de sensibilisation par le biais de jardins scolaires ou d'ateliers de compostage – souvent en cours de Sciences et Vie de la Terre.

DES ENSEIGNANTS ENCORE TROP PEU FORMÉS

De nombreuses études ont montré que l'éducation environnementale peut avoir un impact positif sur les comportements des élèves, notamment en ce qui concerne la réduction des déchets, la consommation d'énergie et la protection de la biodiversité (CEREQ, 2022).

Malheureusement, les enseignants manquent de formation à l'écologie. Une enquête réalisée en 2022 par l'UNESCO a révélé que 1 enseignant sur 4 ne se sent pas prêt à enseigner les thèmes liés au développement durable.



Ce constat met en lumière une problématique récurrente dans le cadre de la formation enseignante : un manque de ressources financières, de temps et de personnel qualifié.

Une autre piste éducative est celle de l'apprentissage par l'engagement, à l'exemple du *service learning*, stratégie qui lie services à la communauté et éducation, dans les pays anglo-saxons. En France, le succès du Service civique montre tout l'intérêt de mieux associer le tissu associatif local au service public de l'éducation.

Des activités régulières pour la protection du patrimoine naturel et culturel local pourraient être développées. On peut également se saisir de la question environnementale dans la vie de l'établissement en impliquant davantage les élèves et leurs familles dans le fonctionnement quotidien de ces grands espaces de vie collective que constituent les écoles et les collèges.

Concernant les élèves et les étudiants, un récent rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche préconise de valoriser l'acquisition de compétences sur la transition écologique à chaque étape de la scolarité (fin d'école primaire, fin de collège, fin de lycée, fin des cycles universitaires) soit par des mentions dans les livrets scolaires, soit en le stipulant sur les diplômes.

ORIENTER VERS LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

La transition écologique s'accompagne d'une évolution des besoins. Pour y répondre, une meilleure prise en charge de l'accompagnement à l'orientation scolaire des jeunes vers les métiers qui y répondent est nécessaire. Cela ne va pas sans l'acquisition de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances.

1 enseignant sur 4 ne se sent pas prêt à enseigner les thèmes liés au développement durable !

En effet, la transition écologique va créer de nouveaux emplois dans de nombreux secteurs : 2 millions d'ici à 2030 selon l'ADEME, agence de la transition écologique. Par exemple, il y aura un besoin accru de profils qualifiés dans les domaines de l'énergie, de la gestion des déchets ou de la restauration de l'environnement.

Les jeunes qui s'orientent vers ces voies pourront donc bénéficier de bonnes perspectives d'emploi en plus de la satisfaction de contribuer à la protection de l'environnement et à la construction d'un avenir plus durable - aspirations désormais largement partagées.

A condition néanmoins qu'ils soient informés, consultés, accompagnés dans la construction de ces parcours professionnels nouveaux.

Les formations autour des thématiques d'écologie et d'environnement se sont récemment multipliées et le nombre de jeunes préparant un diplôme dans ce domaine a connu une hausse de 60 % entre 2008 et 2019 (SDES, 2022).

La qualité de ces formations demeure cependant inégale et ne correspond pas toujours aux aspirations des étudiants ni aux promesses d'insertion professionnelle.

Les étudiants jugent également que les propositions des établissements d'enseignement supérieur relèvent trop souvent du *greenwashing* : ils sont 71% à le penser selon un récent sondage (OpinionWay, juillet 2023).

L'ouverture progressive du système éducatif français aux enjeux environnementaux est bel et bien en marche. Sa capacité à rencontrer les aspirations des jeunes reste cependant à ce stade incertaine. ■

A VENIR :

VERSLEHAUT CONSACRE LE FOCUS DE SON BAROMÈTRE ANNUEL JEUNESSE & CONFIANCE À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

DATE DE PUBLICATION : NOVEMBRE 2023.

Immigration

LA FRANCE, TERRE D'HOSPITALITÉ ÉDUCATIVE?

La France fait partie des pays qui comptent le plus d'étudiants étrangers venant de divers horizons, nombre d'entre eux étant à la recherche d'enseignement plus divers voire meilleurs que ceux de leur pays d'origine. Ils sont également en quête de réussite et celle-ci passe par un encadrement et des formations de qualité, voire des opportunités d'embauche. Mais est-elle à la hauteur de ces promesses ?

UNE DYNAMIQUE FAVORABLE LARGEMENT PORTÉE PAR LES FLUX AFRICAINS

Dans le monde entier la migration estudiantine internationale a été multipliée par 3. La France fait partie des pays qui accueillent le plus d'étudiants (6e rang des pays d'accueil en 2020). Pour la première fois en 2023 l'immigration étudiante prend d'ailleurs le pas sur l'immigration familiale ou économique, avec près d'un tiers du flux migratoire (INSEE, 2023).

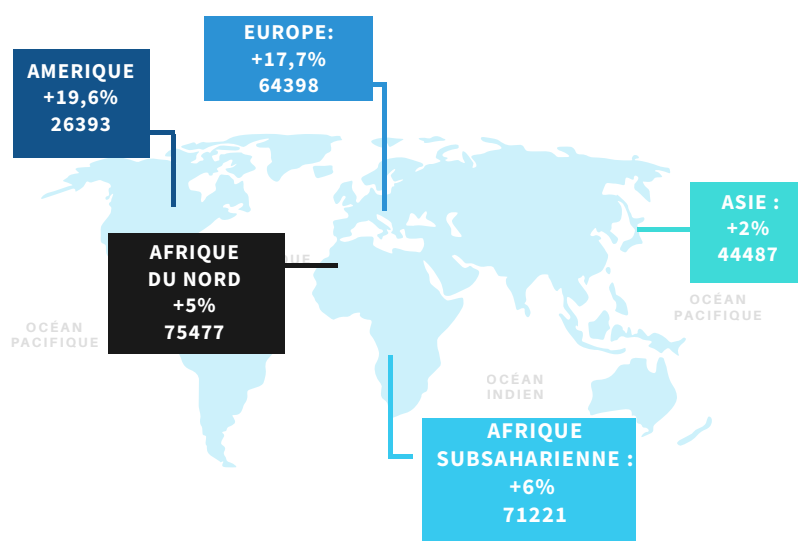
La France accueille en effet régulièrement plus de 300.000 étudiants internationaux chaque année dans l'enseignement supérieur. Ce chiffre a même dépassé la barre des 400.000, en comptant les apprentis, pour l'année universitaire 2021-2022 qui marque une progression inédite d'environ 8%.

En termes d'effectifs, les étudiants africains, originaires en particulier d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne, devançant globalement les étudiants provenant d'autres zones. La dynamique par rapport à l'année précédente est cependant plus forte pour les zones Amérique (en particulier Amérique du Nord) et Europe (en particulier hors UE).

L'accueil de ces étudiants est largement rentable pour la France : ils rapporteraient 1,35 milliard d'euros par an selon Campus France (Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale). En effet, si l'État finance leur accueil à hauteur de 3,7 milliards, les étudiants étrangers dépensent 5 milliards d'euros par an sur le territoire français en frais d'inscription mais également pour leurs dépenses courantes, de loisirs ou en cotisations sociales dans le cadre des emplois qu'ils occupent.

Zone d'origine des étudiants étrangers en France

Évolution annuelle et effectifs 2021-2022
(Source : Campus France)



L'ENJEU DE L'HOSPITALITÉ DEVIENT PRÉPONDÉRANT

Il est important pour ces étudiants d'être bien intégrés et surtout accompagnés. Ils doivent maîtriser la langue parlée qui est le français, être informés sur les différentes procédures administratives à entreprendre, les moyens de transport, la vie sociale et bien d'autres éléments constituant la vie d'étudiant en France.

Pour cela Campus France a mis sur pied différents accompagnements afin de leur faciliter le séjour. Ainsi le label « Bienvenue en France » est décerné aux établissements qui ont la capacité de fournir aux étudiants internationaux une aide pour les procédures administratives, des programmes de parrainages, d'accompagnement dans les recherches de logement comme dans les recherches de stage ou de job d'appoint.

L'université de Poitiers, porteuse du label, propose divers dispositifs d'accompagnement comme :

- Une journée d'accueil dédiée aux étudiants étrangers nommée « les étudiants du monde »

- Le programme « habitants d'ici, étudiants d'ailleurs » afin que les habitants de la ville puissent accueillir les étudiants étrangers durant les fêtes ou un week-end pour passer un moment hospitalier.

- Des cafés internationaux, moment convivial destiné à créer un lien entre les étudiants internationaux et les étudiants français.

Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a créé un fonds d'amorçage disposant d'une enveloppe de 5 millions d'euros destinés à financer des bureaux d'accueil avec pour objectif de simplifier l'arrivée des étudiants étrangers en matière d'intégration et d'installation : recherches de logements, inscriptions, formalités administratives. Ce service, appelé *Welcome desk*, a bénéficié à 83.000 étudiants en 2022.

*L'accueil de ces étudiants
est largement rentable pour
la France : ils
rapporteraient 1,35 milliard
d'euros par an.*

Par exemple, au *Welcome desk* de l'université d'Évry on propose, entre autres, un dispositif de parrainage des étudiants, un soutien aux démarches de demande de titre de séjour directement en lien avec la préfecture de l'Essonne, un processus de suivi de l'inscription administrative.

UNE INTÉGRATION ENCORE MALAISÉE

Ces étudiants connaissent néanmoins des difficultés à leur arrivée en France.

Le problème du logement est prépondérant. Les dispositifs existants ne parviennent pas toujours à les guider dans les complexités bureaucratiques.

L'enjeu financier est également aigu. Ils doivent justifier de ressources supérieures à celles dont disposent de nombreux étudiants français (un minimum de 615€/mois), ce qui les contraint souvent à devoir trouver un job étudiant en plus de leur établissement.

Or ils sont nombreux à subir des discriminations dans leur recherche d'emploi comme de stage ou d'alternance. Comme le souligne Barbara, étudiante de 23 ans originaire d'Afrique, et auteure d'un texte percutant sur le média Zone d'expression prioritaire (ZEP), la « réponse des recruteurs dépendait pas mal de l'idée que l'on se fait de tes origines ».

Les moqueries et brimades au sein des établissements par rapport à leur accent ou d'autres éléments liés à leur culture sont également mentionnées par nombre d'entre eux. Le Monde a récemment mis en lumière ces dérives au sein de l'école Polytechnique. Elles s'ajoutent souvent à l'isolement et la difficulté à se lier aux étudiants français.

Malgré ces difficultés, 9 étudiants étrangers sur 10 se déclaraient satisfaits de leur séjour en France en 2017 (Campus France/Kantar/Sofres).

Démographie

DE LA MASSIFICATION À LA PERSONNALISATION ?

Le net resserrement de la natalité depuis 2014 va se traduire par une importante baisse de la population scolaire, qui devrait perdre près d'un million d'élèves d'ici 2030. Si cette évolution peut apparaître préoccupante, elle peut également constituer une opportunité pour un système scolaire empêtré dans les conséquences de la massification.

Le solde naturel de la France, qui mesure la différence entre les naissances et les décès, voit une diminution tendancielle régulière, passant de +400.000 en 1964 à +300.000 en 2007. Le début des années 2010 voit cependant un décrochage brutal pour atteindre +50.000 en 2022, niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ce resserrement soudain de la natalité ne semble pas lié à la crise sanitaire, qu'il l'a largement précédée. Depuis 2014, le nombre de naissances, qui détermine la taille d'une classe d'âge, plonge régulièrement.

Après le boom des années 1960 et 1970, il s'établit durablement autour de 800.000 depuis le début des années 1980 jusqu'en 2014, date à laquelle il s'affaisse fortement et régulièrement pour atteindre 720.000 en 2022, soit une baisse de plus de 11 % en moins de 10 ans (DEPP, 2023).

L'IMPLACABLE DIMINUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE

Les conséquences sur le système éducatif sont d'ores et déjà observables. Que ce soit au premier ou au second degré, le nombre d'élèves par classe continue de diminuer : à la rentrée 2023, les écoles maternelles et élémentaires comptent 70.000 élèves en moins qu'en 2022 ce qui correspond à une baisse de 1 %. Cette tendance, si elle reste contenue, devrait se poursuivre en s'accroissant au fil des prochaines rentrées scolaires.

Le déficit de naissances va se propager mécaniquement à l'ensemble du système éducatif, et pourrait ramener la population scolaire de 12 millions aujourd'hui à 11 millions à l'orée 2030

En effet, la diminution des classes d'âge nées depuis 2014 touche d'autant plus l'école qu'elle est cumulative à court terme, via l'addition des « creux » successifs, et à long terme, comme moins d'enfant se traduit fatalement par moins d'adultes susceptibles de devenir parents à leur tour.

Sans préjuger des évolutions à venir de la natalité, le déficit de naissances entre 2014 et 2022 va se propager mécaniquement à l'ensemble du système éducatif, et pourrait ramener progressivement la population scolaire de 12 millions aujourd'hui à 11 millions à l'orée 2030.

Cette évolution n'est évidemment pas sans conséquence sur la profession d'enseignant. Elle se traduit d'ores et déjà par des suppressions de postes, au travers du moindre renouvellement des effectifs, d'autant que la perte d'attractivité affaiblit la sélectivité des concours.

Cette tendance reste cependant contenue à ce stade, comme en témoigne les 1500 postes supprimés à la rentrée 2023 pour près de 25.000 recrutements en moyenne annuelle.

**ÉCOLE DES VILLES,
ÉCOLE DES CHAMPS :
VERS UNE RUPTURE
ÉDUCATIVE ?**

Par ailleurs, ce resserrement démographique creuse les inégalités territoriales, en particulier au détriment des zones rurales. Dans le premier degré surtout, où le rattachement des écoles aux communes se traduit par l'isolement de nombreuses petites unités scolaires.

Ainsi 40 % des écoles primaires comptent moins de 4 classes et à ce titre ne disposent d'un directeur que 12 jours par an. Cette situation s'oppose également au partage de bonnes pratiques et à la formation continue, dont toutes les études montrent pourtant l'importance.

A ce jour, les projets de regroupements intercommunaux (PRI) ou d'écoles du socle rassemblant les écoles autour d'un collège sur le modèle de l'éducation prioritaire se sont heurtés à l'hostilité des élus locaux.

Non sans raison, échaudés qu'ils sont par des fermetures de classes qui signent souvent la désertification des petites communes de campagne ou de montagne.

En effet, devant le recul des services publics, les écoles rurales constituent souvent un relais indispensable de la vie publique et un atout de premier plan pour l'attractivité économique et culturelle.

**MUTATION DE
L'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF**

À l'autre bout du spectre de la pyramide des âges, la disparition des générations nées dans l'entre-deux guerres se traduit par une évolution profonde du tissu associatif. Les associations sont des acteurs éducatifs locaux de premier plan au travers de l'éducation populaire, de l'aide aux devoirs ou des activités artistiques et culturelles.

Or une enquête récente consacrée aux pratiques bénévoles des Français souligne les premiers effets du passage de génération.

Elle constate un recul progressif de l'implication dans la vie associative des plus de 65 ans (Recherche&solidarités, 2023).

Une enquête sur les pratiques bénévoles des Français souligne le recul progressif de l'implication des plus de 65 ans qui constitue la colonne vertébrale de la vie associative.

Si l'implication des jeunes s'accroît, elle s'accompagne également d'une transformation des modalités, plus diffuses, et des motivations de l'engagement, plus liées aux aspirations professionnelles que ne l'était l'engagement militant de leurs aînés.

Cette évolution est d'autant plus importante que les communes rurales ont de plus en plus de difficultés à recruter les éducateurs et animateurs capables d'encadrer les activités périscolaires et extrascolaires (ANDEV, 2022).



Au bilan, le recul de l'offre éducative publique dans certains territoires peut conduire à une relative privatisation de l'éducation, circonscrite au cercle familial et amical immédiat, et restreindre considérablement le champ d'épanouissement de l'enfant, comme le souligne une enquête dédiée à la sociabilité des jeunes femmes de milieu populaire (INJEP, 2019).

DÉCLIN OU OPPORTUNITÉ D'UN NOUVEAU MODÈLE ÉDUCATIF ?

Pour autant, faut-il dramatiser cette évolution à l'aune du déclin qui hante notre vieux pays ? Si la baisse de natalité peut s'avérer inquiétante à terme pour l'équilibre des comptes de la nation, notamment de notre système de protection sociale, elle n'est pas sans intérêt au regard des difficultés de notre système scolaire.

Des 6000 bacheliers de 1900 aux 650.000 de 2022, notre école a en effet été profondément bouleversée par une massification dont les conséquences pédagogiques et sociales ont ébranlé une école républicaine fondée sur la méritocratie et le prestige du diplôme.

Les promesses de la "réussite pour tous", incarnées par le slogan de « 80 % au bac », se sont traduites par une « inflation par les diplômes », synonyme de dévalorisation des perspectives offertes à ses lauréats et de la place même des enseignants dans notre société.

Le resserrement des classes d'âge constitue de ce point de vue une opportunité historique pour retrouver des marges de manœuvre, financières et humaines, mobiliser des ressources sans précédent et mieux accompagner chaque élève dans ses apprentissages.

En d'autres termes, avec 700.000 enfants contre 850.000 au début des années 2000, la France n'a simplement plus les moyens humains de laisser 10 % d'une classe d'âge sur le bord de la route.

Le resserrement démographique constitue en ce sens une formidable injonction à mieux personnaliser les apprentissages : ce n'est plus aux enfants de s'adapter à l'école mais à l'école de s'adapter aux besoins de ses élèves et de leur famille.

L'école ne peut plus se contenter d'être un lieu de transmission de connaissances mais elle doit également se donner les moyens d'accompagner chaque enfant dans son parcours, dans l'acquisition des compétences indispensables pour assumer ses responsabilités de professionnel, de citoyen et d'homme, en particulier à l'aune des grands défis de notre temps. ■

Avec 150 000 enfants de moins chaque année par rapport au début du siècle, la France n'a simplement plus les moyens de laisser décrocher 10 % d'une classe d'âge.







Nos dernières publications

Baromètre Jeunesse&Confiance 2022

Novembre 2022

On s'engage ?

Le baromètre Jeunesse&Confiance est publié tous les ans depuis 2015 par VersLeHaut, en partenariat avec l'institut de sondage Opinionway. Sa récurrence dans le temps – nous présentons cette année la 8ème édition – en fait un outil précieux pour suivre les tendances à l'œuvre, à court et moyen termes.

Grâce à ses trois collègues – jeunes, parents, chefs d'entreprise – ce baromètre permet de confronter les regards sur des réalités partagées : rapport à la société, à l'avenir, à l'école...

Décryptage : 40 ans d'éducation prioritaire

Février 2023

Désillusions sociales,
nouveaux modèles éducatifs

Tenir compte du milieu social des élèves pour favoriser leurs apprentissages : c'est le pari, profondément politique, que prend l'Éducation prioritaire en délimitant des zones de mesures scolaires spécifiques. Peut-on dire, quarante ans plus tard, qu'il a été remporté ?

La lecture, B.A.-BA de la relation !

Novembre 2022

Idées et initiatives pour une hospitalité littéraire

Allons chercher les lecteurs et la lecture où ils se trouvent ! La lecture tient une place centrale dans l'éducation. Dans notre société de l'écrit, elle constitue une compétence essentielle pour s'intégrer, s'orienter. La maîtrise de la technique de lecture est étroitement liée à la réussite scolaire et sociale. Mais la lecture est aussi un moyen extraordinaire pour développer le rapport au monde, faire grandir l'imagination et entrer en relation avec les autres.

Le sens de l'autorité

Juin 2023

Idées et initiatives pour soutenir la relation éducative

Le thème de l'autorité s'invite régulièrement dans le débat public. La succession des polémiques appelle, à notre sens, un renouvellement du regard porté sur la relation éducative, au-delà des clivages entre « éducation bienveillante » et « retour à la discipline ». Car l'autorité mérite une réflexion plus riche que des postures qui répondent peu aux besoins concrets des éducateurs.



Nos prochaines publications

Décryptage : École inclusive, tous particuliers?

Octobre 2023

L'école inclusive est l'expression d'une refonte de l'école : on lui demande, à elle, de s'adapter à l'élève hors normes, et non plus le contraire. Mais "inclut-elle" réellement ? Comment peut-elle se focaliser de la bonne manière sur ceux qui en ont le plus besoin et au bénéfice du collectif ?

Le sport peut-il changer l'éducation ?

Janvier 2024

Comment le sport peut-il contribuer à la réussite des apprentissages et dans quelles conditions permet-il de remobiliser les jeunes en difficultés ? Comment les activités sportives permettent-elles de renforcer les liens entre les éducateurs, en premier lieu entre l'école et la famille ?